

25/10/2022

Plan de sobriété énergétique : Mulhouse va éteindre une partie de l'éclairage public

A compter du 2 novembre et d'ici le 15 novembre, l'éclairage public sera éteint dans certains secteurs de Mulhouse de manière partielle voire totale. Cette mesure est mise en place par la Ville afin de réduire la consommation d'électricité dans un contexte de crise de l'énergie.

La Ville a lancé le 6 octobre 2022 un plan de sobriété énergétique. L'engagement de la Ville dans ce plan constitue une première étape essentielle pour obtenir des résultats rapides de réduction de la consommation d'énergie.

L'éclairage, service public essentiel, est un des leviers sur lequel la Ville compte agir rapidement. Les économies d'énergie mais aussi le respect de l'environnement et la préservation de la faune et de la flore sont les principales motivations quant à une extinction de l'éclairage public.

Ainsi, les mesures suivantes seront mises en oeuvre d'ici le 15 novembre :

- l'éclairage public sera coupé de 23h30 à 5h30 dans les secteurs suivants : parc des Collines, le contournement du parc de la Mer Rouge (rues du Portugal, Frioul, Kastler et Seguin), la mairie (le parking du personnel et la rue Pierre et Marie Curie/côté Mairie), la bretelle RD430 avec sa voie d'accès vers le centre commercial, Nouveau Bassin du côté de la promenade William Wyler (côté eau).
- La coupure sera totale dans les secteurs suivants : la section routière de la voie Sud (secteur quai d'Alger), le pont de la Fonderie, Nouveau Bassin du côté de la promenade William Wyler (la cime des arbres).
Sous les arcades, au niveau des avenues Foch/Joffre et rue de la Bourse, un luminaire sur deux sera totalement éteint.

Au total, la Ville agit sur 500 luminaires d'éclairage public.

La consommation électrique économisée correspond à environ 42 000 charges de smartphone chaque jour (pour une valeur moyenne d'une charge de smartphone de 10W.h)

Ces actions proactives s'inscrivent en complément du déploiement, depuis 2011, du Plan lumières (30 % luminaire LED actuellement, 100 % avant fin 2025 dans le cadre du Plan Lumière). Objectif final de cet important programme de rénovation et de modernisation des installations : une réduction de 70 % des consommations d'énergie du patrimoine d'éclairage public.

« *Eteindre l'éclairage public aux heures les moins fréquentées de la nuit devrait permettre d'apporter une réponse efficace aux enjeux climatiques* ». Michèle Lutz, Maire de Mulhouse.

Contact presse

Nina OUMEDJKANE

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 29 68 13 46

nina.oumedjkane@mulhouse.fr

 @Mulhouse_presse

 mulhouse.fr/fr/espace-presse/